

Luxembourg, le 11 janvier 2024

Prise de position de Monsieur le Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité à la pétition n° 2580 de Monsieur Cyril Perrichon concernant l'interdiction de chasse pendant les vacances scolaires luxembourgeoises, les weekends et les jours fériés

Je tiens à exprimer ma position concernant la pétition soumise au sujet de l'interdiction de la chasse pendant les week-ends, les jours fériés et les vacances scolaires en forêt. Comprendre les préoccupations relatives à la sécurité des personnes fréquentant ces espaces est primordial, tout comme l'est la nécessité d'assurer leur protection. Néanmoins, une analyse complète et nuancée de la situation s'impose pour une décision éclairée.

À cette fin, je voudrais fournir quelques arguments clés à votre considération, ainsi que les mesures de sécurité déjà en place :

Sécurité en forêt :

La sécurité des personnes en forêt est une priorité. Le Luxembourg dispose d'une réglementation très moderne en matière de sécurité lors des chasses au mouvement et de manière générale pour la pratique de la chasse. Les statistiques montrent que les incidents liés à la chasse sont très rares au Luxembourg.

Gestion de la faune et saison de battue :

La pratique de la chasse joue un rôle crucial dans la régulation des populations de gibier et la préservation de l'équilibre écologique. En ces temps de crise climatique et de biodiversité, la réduction de la densité de la faune sauvage est essentielle en vue de protéger la régénération naturelle des forêts et de la flore sauvage en général.

La chasse au mouvement est le mode de chasse qui permet la plus grande réduction en peu de temps. Étant donné que la chasse au Luxembourg est pratiquement exclusivement pratiquée par des chasseurs non professionnels, il semble impossible d'obtenir les résultats nécessaires si la chasse n'était plus autorisée de manière générale les week-ends ou les jours fériés.

Conclusions:

En conclusion, tout en reconnaissant l'importance de la sécurité et la nécessité de protéger les utilisateurs des espaces forestiers, il est essentiel de chasser en vue d'une gestion équilibrée de la faune. Il va de soi que toutes les consignes de sécurité doivent être respectées de la part des organisateurs de chasse et des



chasseurs. Mais il revient aussi aux autres utilisateurs de la forêt de procéder au geste de contrôle des dates annoncées afin d'éviter des situations potentiellement conflictuelles.

La chasse, joue un rôle fondamental dans la gestion équilibrée des forêts et une interdiction de la chasse les week-ends, jours fériés et vacances scolaires pourrait compromettre cet objectif essentiel.

Serge Wilmes

Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité